

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes

LARHRA

Sous tutelle des établissements et organismes :

Université Lumière - Lyon 2

Université Jean Moulin – Lyon 3

Université Pierre Mendès France - Grenoble 2

École Normale Supérieure de Lyon

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Jean-Marc OLIVIER, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Laboratoire de Recherche historique Rhône-Alpes
Acronyme de l'unité :	LARHRA
Label demandé :	UMR
N° actuel :	5190
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Bernard HOURS
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Bernard HOURS

Membres du comité d'experts

Président : M. Jean-Marc OLIVIER, Université Toulouse - Jean Jaurès

Experts :

- M. Pascal BRIOIST, Université François Rabelais de Tours (représentant du CNU)
- M. Jean-François CONDETTE, Université d'Artois
- M. Romain HURET, EHESS (représentant du CoNRS)
- M. Vincent ROBERT, Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne
- M. Philippe RYGIEL, Université Paris 10 - Ouest-Nanterre-La Défense
- M. Stefano SIMIZ, Université de Lorraine
- M^{me} Cécile SOUDAN, EHESS (représentant du CoNRS)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Maurice CARREZ

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jérôme GENSEL, Université PMF-Grenoble

M^{me} Anne-Laure GRAS, Université Lyon 2

M. Yannick RICARD, ENS Lyon

M. François-Joseph RUGGIU, INSHS

M^{me} Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN (Directrice de l'École Doctorale Sciences Sociales ED n° 483)

M. Peter WIRTZ, Université Lyon 3

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Cette UMR a été créée en 2003 sur deux sites principaux (Lyon et Grenoble) à partir de plusieurs entités préexistantes : le Centre Pierre Léon et le Centre André Latreille (Lyon 2), l'Institut d'histoire du christianisme (Lyon III), le Centre d'histoire urbaine (ENS de Lyon) et l'équipe HESOP (Grenoble 2). Elle compte de ce fait de nombreuses tutelles (Universités Lyon 2 et Lyon 3, Université Grenoble 2, ENS de Lyon, CNRS) et les six équipes qu'elle regroupe sont plus ou moins les héritières des anciens laboratoires susnommés.

Équipe de direction

M. Bernard HOURS (Lyon 3), directeur.

M. Pierre VERNUS, directeur adjoint.

M^{me} Anne-Marie GRANET-ABISSET, directrice déléguée pour le site de Grenoble.

M^{me} Véronique GRANDJEAN, responsable du pôle de soutien à la recherche.

M. Francesco BERETTA, responsable du pôle histoire numérique.

M. Laurent BARIDON, responsable de l'équipe 1 : « Art, imaginaire, société ».

M^{me} Pascale BARTHELEMY, responsable de l'équipe 2 : « Genre et société ».

M. Philippe SAVOIE, responsable de l'équipe 3 : « Histoire de l'éducation ».

M. Bruno DUMONS, responsable de l'équipe 4 : « Pouvoirs, villes et sociétés ».

M. Yves KRUMENACKER, responsable de l'équipe 5 : « RESEA » (Religions, Sociétés Et Acculturation).

M^{me} Anne-Marie GRANET-ABISSET, responsable de l'équipe 6 : « Sociétés, économie, territoires ».

Nomenclature HCERES

SHS 6_1 ; 6_2

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	77	77
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	4	4
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	14	14
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	6	6
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	3	3
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	104	104

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	133	
Thèses soutenues	57	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	5	
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	43	44

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'UMR LARHRA est une grosse unité de 89 chercheurs et 16 ITA, très active en histoire moderne et contemporaine, en particulier autour du thème fédérateur d'une « histoire sociale centrée sur les acteurs ». Ses recherches sont foisonnantes, riches et de qualité.

Cette UMR résulte d'une histoire complexe qui a abouti en 2003 à sa création sur plusieurs sites (Lyon et Grenoble) avec de nombreuses tutelles (voir supra). Quelques déséquilibres entre ces équipes demeurent, mais ils ont

été réduits lors de ce quadriennal et des dynamiques transversales se mettent en place. La visibilité au niveau national est forte, avec de nombreuses publications de qualité (plus de 1800) et un pôle « Histoire numérique » reconnu. Le projet pour le nouveau contrat apparaît cohérent et dynamique avec une volonté de travailler selon des axes thématiques afin de renforcer la cohésion de l'ensemble.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'UMR LARHRA dispose d'un formidable vivier de chercheurs en constant renouvellement (le nombre de chercheurs permanents est passé de 64 en 2011 à 89 en 2014). 57 thèses ont été soutenues pendant le quadriennal écoulé. Les nouvelles techniques et les nouvelles méthodes de l'histoire sont au cœur des problématiques du laboratoire. Il est également porteur d'un labex (ITEM).

Le LARHRA bénéficie déjà d'une solide reconnaissance dans le domaine de l'histoire religieuse et des études sur le genre. L'histoire économique et sociale constitue un autre point fort traditionnel en plein renouvellement. L'histoire de l'enseignement dispose d'un potentiel important et d'une expérience accumulée considérable. Les futurs axes « Arts, images, sociétés » et « Action publique et mondes urbains » apparaissent séduisants et très actuels.

Points faibles et risques liés au contexte

Le faible nombre de chercheurs CNRS, quatre désormais, constitue une menace pour l'avenir. Les projets du LARHRA sont nombreux et ambitieux ; toutefois, sans le soutien de chercheurs à temps plein et d'ingénieurs ils auront du mal à aboutir (ainsi il manque peut-être un IR pour coordonner scientifiquement les ITA et gérer les projets numériques).

Le budget global, pour des raisons variées et en grande partie conjoncturelles, est en baisse et constitue également un frein potentiel au développement.

Le rayonnement international passe surtout par le volontarisme de certains membres. Il se révèle donc inégal comme l'indiquent le nombre limité de publications en langues étrangères et une présence encore modeste sur les réseaux sociaux internationaux de la recherche.

Recommandations

Afin d'atteindre les objectifs ambitieux du nouveau contrat, les relations avec l'IFE, l'ESPE, la MSH et l'Institut des systèmes complexes Rhône-Alpes dont l'un des axes de réflexion concerne la modélisation de la temporalité, devraient être plus approfondies.

La création d'une cellule de soutien au montage de projets et la mise en place d'un processus d'aide à la traduction faciliteraient la publication dans des revues internationales à comité de lecture. En effet, comme dans beaucoup d'unités de recherche, un effort important doit être fourni dans le domaine du rayonnement international. Cette recommandation était déjà présente dans la précédente évaluation.

La gouvernance du laboratoire doit relever d'importants défis, mais pour cela elle dispose de moyens plus faibles (comme beaucoup d'autres centres de recherche). Des synergies efficaces doivent donc être trouvées.

L'avenir appartient donc à cette unité si elle sait canaliser et faire travailler ensemble ses forces. La réorganisation en axes et la nouvelle répartition budgétaire par projets va dans ce sens. Elle doit aussi trouver sa place dans le périmètre de la future COMUE lyonnaise et grenobloise.